

**PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE et ELECTIVE  
DU COMITE DEPARTEMENTAL  
D'INDRE ET LOIRE DE BASKET-BALL  
Du 12 juin 2026 à 19h00 à LA VILLE AUX DAMES**

**OUVERTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE**

La séance est ouverte, par le Président Michel PETIBON

**Clubs absents à l'Assemblée :**

- ❖ PLBR TOURS
- ❖ TEAM BASKET ASSOCIATION
- ❖ AS ROCHECORBON
- ❖ USE AVOINE BEAUMONT
- ❖ CELTIC LA RICHE

**Sont remerciés de leur présence :**

- ❖ Monsieur Alain BERNARD, Maire de La Ville aux Dames,
- ❖ Monsieur Frédéric LECLERC Référent de l'Association Nationale Des Elus(es) du Sports et Membre de la Conférence Régionale du Sport Centre Val de Loire.
- ❖ Monsieur Francis DIRAISON Président Du Comité Départemental Olympique et Sportif.
- ❖ Monsieur Christian AUGER, 1er Vice-Président de la Fédération Française de Basketball,
- ❖ Monsieur Jacques DAUDIN, Vice-Président de la Ligue du Centre Val de Loire,
- ❖ Monsieur Jacky TROUGNOU, Président délégué du Conseil d'Honneur,

**Personnalités excusées :**

- ❖ Messieurs. Yann FRADON et André BAHON du Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports,
- ❖ Monsieur Mohamed MOULAY Conseiller Régional du Centre Val de Loire délégué auprès du Président en charge du Sport,
- ❖ Madame Nadège ARNAULT, Présidente du Conseil départemental,
- ❖ Monsieur Olivier LEBRETON, vice-présidente du Conseil Départemental en charge du sport,
- ❖ Monsieur Laurent THIEUX, Conseiller Départemental du Canton de Montlouis
- ❖ Madame Agnès MONMARCHÉ-VOISINE, Conseillère Départementale du Canton de Montlouis
- ❖ Monsieur Vincent MORETTE, Président de la Communauté de Communes Touraine Est Vallées,
- ❖ Monsieur Jean-Marie BONNEAU, Président du Comité Départemental des Médailleurs de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement Associatif,
- ❖ Madame Francine TORCHON, Vérificatrice aux comptes,
- ❖ Madame Isabelle LERAT, Chargé d'Affaire à la Caisse d'Epargne.

## **MOT D'ACCUEIL Du PRESIDENT du COMITE**

- Michel PETIBON, Président du Comité d'Indre et Loire de Basketball, accueille l'ensemble des personnes présentes et cite les personnes excusées, il remercie les personnalités présentes, les membres du Conseils d'Honneur, les élus(es) et les Présidentes et Présidents des clubs. Michel Petibon laisse ensuite la parole à Thierry BALESTRIERE Président du Club de l'ES VILLE AUX DAMES.
- Thierry BALESTRIERE

Le club de LA VILLE AUX DAMES vient de rentrer dans sa 80<sup>ème</sup> année et nous fêterons le 25 mai 2027 nos 80 ans. Aujourd'hui nous sommes le 4<sup>ème</sup> club au nombre de licenciés en Indre et Loire et si on faisait le ratio en nombre de licencié par rapport au nombre d'habitants on serait largement devant tous les autres, ceci est le fruit du travail de celles et ceux qui étaient là avant moi.

Aujourd'hui, le club est saturé sur la partie compétition comme beaucoup en France, on a atteint les 310 licenciés ce qui est notre maximum d'accueil possible, donc on va nécessairement s'ouvrir vers d'autres formes de pratique, on y travaille de manière à pouvoir encore augmenter notre nombre de licenciés.

Ce qui fait notre ADN aujourd'hui c'est la qualité de notre formation, on sait que l'on ne sera jamais un club de haut niveau ni de championnat de France, inaccessible aujourd'hui pour nous, par contre on souhaite travailler en qualité avec la recherche de travail pour nos jeunes avec bien-sûr des valorisations réalisées par la Fédération ce dont on est très fiers.

On a également un engagement citoyen, on parle beaucoup avec l'association URBAN BULLDOGS qui lutte contre les violences faites aux enfants ce qui nous a permis d'être reconnu par la Fédération au travers du label citoyen.

On a également un partenariat très fort avec la commune. Je voudrai remercier la commune qui nous met des moyens pour travailler en qualité. On a un gymnase quasiment dédié au basket, on a une salle 3X3 que l'on utilise beaucoup dans la semaine. Chaque fois que l'on sollicite la mairie pour une demande de matériel on a une réponse positive, donc c'est essentiel aujourd'hui pour notre activité.

On travaille également avec deux clubs qui sont présents aujourd'hui, l'AS MONTLOUIS et ST AVERTIN SPORT au titre de la MSV qui est devenue aujourd'hui une marque car c'est une collaboration de clubs qui fait de la qualité et qui a été présent aujourd'hui en jeune sur toutes les poules titre en championnat régional et ça aussi on en est très fiers.

Ce qui fait la force de notre club se sont ses ressources humaines, ces hommes et ces femmes qui au quotidien travaillent pour le développement qu'ils soient salariés ou bénévoles. L'année prochaine on devrait réussir à avoir cinq salariés au club ce qui je pense permettra de mieux professionnaliser tout le travail que l'on fait au profit des jeunes de LA VILLE AUX DAMES.

Merci de m'avoir écouté, je vous souhaite une bonne Assemblée Générale et je vais rester attentif bien sûr.

L'ordre du jour est abordé.

## **RAPPORT DE LA COMMISSION DE VERIFICATION DU QUORUM**

A l'ouverture de l'Assemblée Générale ordinaire du Comité Départemental d'Indre et Loire de Basketball, Mr Jean-Marie ROBIN, membre de la commission de vérification du Quorum, a constaté la validité des mandats express et la représentativité des personnes présentes, représentant 36 clubs sur 41 clubs inscrits et 9 licenciés Hors Association sur 19 inscrits soit un total de 6569 voix sur 6937.

Le quorum exigé de 3469,5 voix étant largement atteint, l'Assemblée Générale ordinaire peut valablement délibérer.

## **ALLOCUTION DU PRESIDENT DU COMITE**

Le texte de l'allocution de Michel PETIBON, Président du Comité d'Indre et Loire de Basket-Ball est consultable sur le site basket37.com et sur e\_ffbb.

## **ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE 20232**

Le Procès-Verbal de l'Assemblée Générale 2025 est adopté à l'unanimité.

## **RAPPORT MORAL DE LA SECRETAIRE GENERALE DU CD37 BASKETBALL**

Après lecture du rapport moral par Marie-Line GUIMIER secrétaire générale, celui-ci est adopté à l'unanimité. Le rapport moral est consultable sur le site basket37.com et e\_ffbb.

## **RAPPORT FINANCIERS DU CD37 BASKETBALL POUR LA SAISON 2023-2024**

Sophie HERMAN, trésorière du Comité, rappelle les points principaux du rapport financier, et présente les comptes de l'exercice 2025-2026.

## **RAPPORT de LA VERIFICATRICE AUX COMPTES**

Sophie HERMAN, trésorière du Comité, lit le rapport de Francine TORCHON vérificatrice aux Comptes, excusée. Dans son rapport, Francine TORCHON donne quitus à Sophie HERMAN Trésorière du Comité.

## **DESIGNATION DU VERIFICATEUR AUX COMPTE 2026-2027**

Francine TORCHON est proposée pour effectuer la vérification aux comptes pour la saison 2026-2027. Cette proposition est validée à l'unanimité.

## **BUDGET PREVISIONNEL DU CD37 BASKETBALL POUR LA SAISON 2026-2027**

Sophie HERMAN, trésorière du Comité, Présente le budget prévisionnel pour la saison 2026-2027.

## **APPROBATION DES COMPTES 2025-2026 et DU BUDGET PREVISIONNEL 2026-2027**

Les comptes de l'exercice 2025-2026, le Rapport de la vérificatrice aux comptes et le budget prévisionnel de la saison 2026-2027 sont adoptés à l'unanimité.

## **ELECTION DES CANDIDATS DELEGUES DES CLUBS A L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA FEDERATION FRANCAISE DE BASKET-BALL DU 3 OCTOBRE 2026**

Michel PETIBON, présente les candidats qui respectent la parité Femmes/hommes :

- ❖ Titulaire : Marie-Line GUIMIER, Suppléante Sophie HERMAN,
- ❖ Titulaire : Michel PETIBON, Suppléant Bruno DZIZMEDIAN,
- ❖ Titulaires : Marie-Line GUIMIER et Michel PETIBON et sont élus à l'Unanimité des membres présents ou représentés,
- ❖ Suppléants : Sophie HERMAN et Bruno DZIZMEDIAN sont élus à l'Unanimité des membres présents ou représentés.

## **ELECTION DES NOUVEAUX MEMBRES DU COMITE DIRECTEUR, POUR COMPLETER CELUI-CI :**

Deux candidats se sont présentés pour intégrer le Comité :

- Alexia BOUCHARD licenciée au club du CS MEMBROLLAIS.
- Pierre-Antoine GABRIEL, médecin, licencié au club de CHARENTILLY

## **INTERVENTION FEDERALE** : Christian AUGER, 1<sup>er</sup> Vice-Président de la FFBB

Je suis très content d'être ici. J'étais venu déjà en 2024 pour notre Campus, certains d'entre vous y était et s'en souviennent. Nous avons été très bien accueillis par le club et par le comité. Donc très content d'être ici pour votre Assemblée Générale qui a été d'une rapidité extraordinaire. Merci Michel de ton accueil et Thierry aussi, bien évidemment.

Vous êtes doublement chanceux dans ce département puisque en un mois vous avez eu et vous allez voir le Président de la Fédération Française de

Basket. Comme vous le savez pour celles et ceux qui étaient présents à la maison des sports où Jean-Pierre HUNKLER a fait étape, il a engagé une tournée des comités départementaux. C'est un gros boulot très chronophage mais c'est globalement très apprécié. Il a fait à ce jour 55 déplacements et il lui en reste un petit peu moins de 50. Il s'est donné pour objectif de terminer cette tournée pour la fin du mois de novembre. Cela lui a permis de présenter la stratégie fédérale d'une part et puis de répondre aux questions que vous avez pu lui poser sur un certain nombre de sujets. Vous allez pouvoir le revoir et à nouveau lui poser des questions puisqu'il sera présent à l'Assemblée Générale de la Ligue Centre Val de Loire dimanche matin.

Je vous rappelle que nous sommes bénéficiaires de l'organisation de la Coupe du Monde de basket en 2031. Le Président fédéral avait souhaité avant de s'engager dans cette aventure de passer par une Assemblée Générale extraordinaire, avec une consultation avec les représentants désignés par les clubs. En ce qui concerne l'organisation de la Coupe du Monde en France elle a été votée à environ 90%. Je vous livre un scoop, Jean-Pierre s'était fait pour règle que s'il y avait moins de 75 % d'avis favorables il n'engagerais pas la candidature de la FFBB. Cela a été pour toute l'équipe autour de lui un vrai encouragement. C'est un évènement majeur qui va venir vite qui est le 5<sup>ème</sup> évènement sportif au monde après les Jeux Olympiques, la Coupe du Monde de Foot, le Tour de France et les finales de Base Ball aux Etats Unis. 92 matches au total, 32 équipes pendant un mois sur des dates qui ne sont pas encore complètement fixées mais qui devrait être fin août début septembre 2031. Trois sites : LYON, LILLE/VILLENEUVE D'ASQ et PARIS, Accord Arena et les phases finales à l'Arena La Défense. Pourquoi ce choix ? parce que la volonté est d'avoir des salles de très grande capacité. Il y aura plus d'un million de billets à la vente qui représenteront une forte part des produits de cette opération. Cette opération n'aura aucun impact sur le budget de la fédération. Un groupe de travail sera détaché car la volonté de Jean-Pierre est que pendant ce temps-là de préparation et de déroulement de cette compétition il faut que l'activité fédérale continue comme d'habitude. La volonté est que cette coupe du monde soit celle des licenciés, des clubs et au-delà de la fédération française.

Les principaux chantiers mis en place cette saison 2025-2026. En premier lieux l'évolution du pacte #tous engagés, Michel tu en as fait allusion et merci car c'est une demande fédérale d'être en transparence vis-à-vis des clubs, je dois dire qu'il n'y a pas toujours des comités départementaux qui respectent ça. Ce pacte a été une évolution forte qui avait été décidé sur le mandat précédent, en 2021 la volonté de Jean-Pierre SUITAT était de dire que s'il y avait un bon système qui permet d'avoir un nombre d'arbitres suffisant en quantité et en qualité les précédents dirigeants l'auraient trouvé. Il avait demandé à Arnaud BOULANGER de réfléchir à un autre système et donc le pacte #tous engagé est né et pour la 1<sup>ère</sup> fois on avait pris la décision en comité directeur de dire on le laisse vivre pendant trois ans, on fait de tout petits ajustements et au début du mandat 2024-2028 on procèdera à des évaluations et à la suppression si après consultation des comités et des ligues disent "*c'est n'importe quoi il faut supprimer*" où procéder à des évolutions. Il y a eu plusieurs étapes, une première consultation des comités départementaux et des ligues lors des réunions de zone en novembre 2025, une 2<sup>ème</sup> lors d'un séminaire qui réunissait les présidents les secrétaires généraux et les trésoriers généraux des Ligue et des Comités qui s'est tenue au mois de janvier à TROYES. Un travail de groupe a eu lieu sur ce sujet-là. Comme assez vite des consensus se sont dégagés. Il a été voté à l'unanimité un certain nombre de règles très précises qui ont été plébiscités par les Ligues et les Comités départementaux. Il y a eu ensuite une réunion de bureau au mois de janvier qui a débouché sur le Comité Directeur du mois d'avril dernier qui a validé les évolutions du pacte #tous engagés. Je veux vraiment insister sur cette méthode collaborative et beaucoup de présidents de comité

nous ont dit *"alors là chapeau parce que vous avez tenu compte dans la réforme de ce qui a été demandé de façon très claire par les Comités départementaux et les Ligues Régionales"*. A aucun moment il n'y a eu de remise en cause du pacte, de son esprit, de son organisation mais il y avait surtout des demandes d'ajustement qui étaient surtout sur le fait que les stagiaires que les clubs envoient parfois sont jeunes, voire même très jeunes, ils suivent la formation en partie ou en totalité mais après ça ne nous donnait pas suffisamment d'arbitres en capacité d'arbitrer, donc les clubs remplissaient leurs obligations ce qui augmentait le nombre d'arbitres, on est passé de 4000 à 8000 arbitres départementaux, mais ce qui importe c'est que l'on ait des arbitres disponibles le week-end pour venir siffler les matches en département, en région et en fédération. Donc tous les ajustements que l'on a faits avaient un peu cet objectif-là.

Ce qui a été acté ;

- 1<sup>er</sup> point : création d'un bonus sous forme de crédit de stagiaire pour un club dont l'arbitre après son passage d'examen fait deux saisons en arbitrant au moins 20 matches et assiste au moins à un stage par saison.
- 2<sup>ème</sup> point : pendant les deux premières années de son activité un arbitre peut demander à être désigné dans son club et dans ce cas accompagné d'un tuteur. Cette évolution était très souhaitée par les Comités et les Ligues afin de donner de la souplesse et de la facilité en disant que si un jeune arbitre siffle dans son environnement naturel et habituel il sera peut-être moins en difficultés que s'il doit aller à 30 km voire plus.
- La mallette de l'arbitrage qui n'existe plus depuis quelque temps est en cours de rénovation et sera dématérialisée pour les supports pédagogiques
- Dans le pacte précédent, selon le nombre de licenciés on devait envoyer soit un ou une stagiaire tous les deux ans ou un stagiaire par an ou deux stagiaires par an si vous aviez plus de 300 licenciés. Maintenant on ne prendra en compte que les licences qui bénéficient d'une extension "Compétition" hors minibasket, on prendra à partir des U12. Seront exclus les minibasket et tout ce qui n'est pas compétitif comme le vivre ensemble.
- Il y a encore environ 1700 clubs, soit la moitié qui ne forment pas le nombre de stagiaires qu'ils devraient former et qui reçoivent des amendes qui étaient de 250 € par arbitre manquant. Il a été convenu de deux choses, modifier les montants : pour un club qui évolue uniquement au niveau départemental l'amende ne sera plus que de 200€ pour les niveaux régionaux non qualificatifs au championnat de France elle sera de 350 € et pour les championnats qualificatifs au championnat de France et les championnats de France elle sera de 500 €. 2<sup>ème</sup> élément il a été convenu et décidé parce que depuis le début du pacte se sont toujours les mêmes clubs qui sont amendés, le montant de l'amende doublera chaque année de non-respect des obligations. On mise sur cette chose-là pour que tous les clubs fassent un effort car ils ont tous besoin d'arbitre les week-ends.

Autre chantier : l'évolution des collaborations de clubs (les CTC). Là aussi il a été suivi le même processus de consultation collaborative entre les comités, les ligues et la Fédération (réunion de zone, séminaire du mois de janvier, bureau comité directeur etc..). Ce qui a été dit par les Comités c'est que les CTC étaient devenus des usines à gaz d'un part et que de plus en plus elles avaient perdu de ce que le créateur Pierre COLOMB avait voulu à l'origine, c'est-à-dire un outil de développement territorial pour aider les clubs de proximité à travailler ensemble, c'était devenu plutôt un outil pour faire de la compétition. Ce n'est pas interdit mais ça avait dénaturé le sens initial. Donc on a vraiment voulu en suivant l'avis des Ligue et des Comités revenir à ça et il y aura deux dispositifs :

- Un dispositif de collaboration de développement dynamique territorial un peu à l'image de ce qui se fait avec les trois clubs de la CTC MSV.
- Des collaborations qui auront plus comme objet des finalités sportives.

Dès la saison prochaine, notre Président fédéral prône la simplicité de venir au basket. Il y aura la suppression des engagements solidaires. Suppression des licences AST et suppression de l'obligation du nombre de licenciés du club porteur en championnat départemental, dont le championnat départemental qualificatif au championnat régional. Ces évolutions prendront effet dès la saison 2026-2027 et qui répondent aux demandes des clubs. Il reste à définir le mode de cohabitation des deux dispositifs et de définir la transition entre les dispositions actuelles et les nouvelles dispositions qui sont en cours de construction.

Autre chantier important cette saison, Thierry l'a dit lors de la présentation de son club *"il faut que l'on s'ouvre à d'autres pratiques"*. Le Président fédéral s'est donné comme objectif que le basket s'ouvre dans les entreprises en 2028. Il y a déjà des entreprises qui ont installé des terrains de basket pour leurs salariés, on veut aller plus loin. Il y a eu la création au mois de mars d'une commission "Basket Entreprise" avec des chefs d'entreprise de toutes tailles de tous styles de tous niveaux qui ne sont pas des spécialistes du basket. Ça débouche sur des dispositifs qui ont été validés en comité directeur avec des packs entreprises qui vont être mis à disposition, un pack confort et convivialité pour permettre à des entreprises de proposer à leurs salariés de faire du basket santé, du basket tonique, du basket inclusif, un pack collectif management de groupe et un pack basket 3X3 va être proposé. Ce pack contient un point important qui est une assurance responsabilité civile et individuelle accident. Les chefs d'entreprise nous ont dit, nous le problème est que nos salariés ne sont pas assurés pour faire du basket en entreprise en journée ou pendant la pause méridienne. On s'est rapproché de notre assureur et ça va faire partie du pack entreprise. Il y aura des titres de participation un accès à un sac de ressources pédagogiques et puis des supports de communication. Tout ça sera livré très prochainement et il sera possible aux Ligues, aux Comités et aux clubs de faire une vente directe de ces packs auprès des entreprises qui sont dans votre commune ou autour de votre commune. Au moment où les subventions diminuent, au moment où le nombre de licenciés diminue, et ce n'est pas parce que le basket perd en qualité ou en attractivité, c'est que la courbe démographique est en baisse. On va perdre un million ½ de jeunes dans les écoles à l'horizon très proche et donc forcément tous les sports vont perdre des jeunes et à l'horizon 2050 on devrait perdre 3 millions d'habitants en France. On est dans un vrai creux démographique, le réarmement démographique n'a pas vraiment fonctionné donc il faut trouver des solutions alternatives et là pour les clubs ce sera un outil de plus. Vous n'avez aucune obligation de le mettre en œuvre mais le rôle d'une fédération comme la notre c'est de vous proposer les outils. Vous vous les appropriez ou pas et si vous vous les appropriez l'objectif est que vous en tiriez des bénéfices financiers qui vont venir combler les pertes que vous aurez en subvention et en chute de licencié.

Les dispositions financières de la saison 2026-2027 : Vous l'avez vu la fédération a décidé d'augmenter le tarif des licences, d'une part le socle de 3 € et d'autre part les extensions de 3 €. Les raisons de cette augmentation, elles sont nombreuses la première est l'inflation, on a fait un petit calcul entre 2020 et 2026 l'inflation en France a été de 7.5%, les subventions de l'Etat qui sont en baisse, au niveau fédéral elles n'ont pas baissé mais elles n'ont pas suivi l'inflation, elles sont toujours à 200 000 €. Un certain nombre de projets fédéraux, grâce au vote positif de l'Assemblée Générale qui avait été constitué nous nous sommes portés acquéreur du 3<sup>ème</sup> étage de l'immeuble fédéral dont le propriétaire était la Ligue Nationale de Basket. Il y a un certain nombre de développement informatique que l'on doit impérativement développer, comme

vous le savez nous avons été hacké il y a quelque temps et on se doit de renforcer encore plus notre système de protection. Un autre élément est l'augmentation des dossiers juridiques et tout ce qui va avec. En 2010 dans le service juridique il y avait quatre personnes, à l'heure actuelle il y a 24 salariés dont trois à temps plein sur le dossier de la vérification de l'honorabilité. Quand le socle a été mis en place en 2020-21 il coûtait 12€ en 26/27 il coûte 17€ cela fait 5 € mais si on le met dans la durée cela fait une augmentation de 7% soit 2.8% par an en moyenne, sachant que le socle et les extensions n'ont pas été augmentées depuis plusieurs années. Jean-Pierre HUNCKLER quand il a été élu, il avait pris l'engagement de ne pas augmenter les licences en 24/25. Il aurait certainement fallu augmenter à ces post JO car on a eu des dépenses hallucinantes en matière de sécurité mais Jean-Pierre a tenu parole.

Vous êtes habitués à l'opération "Basket Ecole", elle ne va plus exister et la saison prochaine elle va évoluer au profit d'une nouvelle plateforme internationale développée par la FIBA dans tous les pays du monde qui s'appelle Hoops4Schools (H4S) avec beaucoup de contenus pédagogiques. La livraison est prévue fin août, on diffusera les informations et on ouvrira les accès pour la découverte de cette nouvelle méthode et le lancement officiel des inscriptions à partir du 1<sup>er</sup> septembre.

Autre nouveauté pour la prochaine saison : dans la volonté de Jean-Pierre de vouloir simplifier les choses, l'autorisation secondaire alternée sera mise en place. Ça veut dire autoriser des joueurs et des joueuses jusqu'en U15 uniquement au niveau départemental licencié d'un club "A" à bénéficier d'une autorisation secondaire pour un club "B". Exemple : les familles divorcées avec garde alternée l'enfant qui sera une semaine chez maman et une semaine chez papa, pourra jouer dans une autre commune à proximité. Volonté d'avoir une chose très simple, le but est qu'il joue.

Les 30, 31 octobre et 1<sup>er</sup> novembre à SABLE SUR SARTHE, auront lieu les 1<sup>ères</sup> journées du "vivre ensemble" qui vont rassembler tous les animateurs de "vivre ensemble" (environ 1200) mais aussi les dirigeants investis dans ces pratiques pourront participer.

Taxe d'apprentissage : depuis très longtemps les entreprises doivent s'acquitter d'une taxe d'apprentissage dont une partie (13%) peuvent être affectés librement à un centre de formation pour participer au financement de l'apprentissage. Beaucoup d'entreprise ne le savent pas forcément, la fédération est un CFA et elle peut recevoir cette taxe. La loi de finance 2026 a décidé que les associations type loi 1901 employeuse de main d'œuvre qui étaient exonérées de taxe d'apprentissage devront désormais la payer aussi.

Merci de votre écoute.

## **RESULTAT DES ELECTIONS**

- Inscrits : 6937
- Votants : 6569
- Nul : 1
- Exprimé : 6569
- Alexia BOUCHARD 6569 voix élue
- Pierre-Antoine GABRIEL, médecin, 6569 voix élu

## **INTERVENTION DES PERSONNALITES**

- Jacques DAUDIN, vice-président de la Ligue du Centre Val de Loire

Bonsoir tout le monde

La Ligue met en place des formations via l'UFA, unité rattachée au centre de formation de la Fédération. Nous avons actuellement le BP JEPS avec deux sessions, une sur TOURS et une sur ORLEANS, si vous avez des stagiaires à nous

envoyer, il reste quelques places, les inscriptions s'arrêtent au 15 juin pour un début de formation au 1<sup>er</sup> septembre.

Ensuite il y a le DTBB (Technicien Territorial de Basket Ball) qui est une nouvelle formation.

(Christian AUGER prend la parole pour donner quelques explications : *"Il y a quelques années on avait un diplôme qui s'appelait le CQP qui n'a pas été renouvelé par France Compétences parce qu'il n'y avait pas suffisamment d'employabilité, depuis il y a un vrai vide en termes de diplôme permettant d'entraîner contre rémunération avec contrat de travail et fiche de paye. Pour pallier provisoirement on a créé le DETB qui est un diplôme pour les bénévoles, il ne permet pas d'entraîner contre rémunération. Le DTBB est un titre à finalité professionnel qui permettra aux gens qui l'auront de pouvoir travailler dans leur club, comité ligue etc.. Particularité, ce diplôme ne nous appartient pas, il appartient à la branche du sport, structure qui réunit les syndicats patronaux et les syndicats salariés. La Fédération est habilitée par la branche du sport pour le développer. La commission de France compétence qui donnera le 17 juin l'autorisation de développer cette formation dès la saison prochaine." Ce diplôme a été intégré au statut du technicien fédéral. Notre souhait est de permettre à des clubs qui utilisent le DETB de façon anormale, puisqu'ils n'ont pas le droit d'être rémunéré, de se mettre en conformité).*

Les inscriptions pour le DTBB seront fin juillet pour un début de formation le 29 octobre. Les clubs auront une aide de 5000 €. Cette formation dure toute une saison. Cette formation aura lieu à ORLEANS au siège de la Ligue que nous avons réintégré cette semaine.

Jusqu'à maintenant nous avons été hébergés par la ligue de Hand-ball que je tiens à remercier.

Nous avons également un déficit cette année dû essentiellement à la baisse des subventions et 20 000 € dû à la baisse de 4% des licenciés.

Nous avons une petite augmentation des licences : 1 € sur le socle, 1€ pour les U11, 2€ pour les U18, et 3€ pour les seniors.

Ce qui nous coute également cher, c'est le pôle puisqu'ils sont pour les filles au CREPS de BOURGES et les garçons à ORLEANS qui augmentent de plus en plus et certaines familles ont beaucoup de mal à payer. On a créé il y a quelques années une commission solidarité qui récupère toutes les amendes et permet de financer les études des jeunes en difficultés financières.

Nous allons mettre en place une adresse pour les joueurs, entraîneurs, dirigeants, parents pour signaler ce qui s'est passé dans les salles et qui n'étaient pas bien. Souvent quand on est avisés c'est trop tard, cela nous permettra de contacter le président et en discuter quitte à intervenir auprès des personnes concernées. Il faut savoir que pour la 1<sup>ère</sup> fois on a eu des bagarres sur des matches entre des filles. Nous avons eu trois dossiers de discipline pour bagarre.

Vous allez recevoir prochainement des demandes d'engagement pour les championnats jeunes.

Je vous remercie de votre écoute.

- Francis DIRAISON, Président du Comité Départemental Olympique et Sportif

Merci pour l'invitation à cette Assemblée Générale. Bonsoir à tous.

Je voulais remercier et féliciter le comité d'Indre et Loire de Basket Ball pour son dynamisme, pour sa présence permanente aux événements du CDOS, je pense à la Caravane du Sport, au village sportif de la Foire de TOURS où le basket est représenté de manière magistrale et travaille très très bien sur l'accueil des jeunes visiteurs. Merci, Michel pour nous avoir proposé Mme Christine GALARD qui représente le basket au sein du CDOS.

Votre sport est un sport que j'apprécie particulièrement au titre de beaucoup d'autres sports. C'est un sport collectif avec un collectif assez réduit : 5 et dont l'individualité a son importance. C'est un sport qui véhicule de belles valeurs dont vous pouvez être fiers. Ce sport brille régulièrement au niveau international avec de nombreux joueurs qui officient en NBA et l'équipe de France qui est souvent amputée de ces joueurs là et qui arrive que ce soit en féminin ou masculin à avoir de très bons résultats. On sait que c'est un moteur pour attirer des licences.

Par rapport à ce que j'ai entendu sur l'AG, il y a une perte de 4% de licenciés qui est motivé par des infrastructures presque à l'arrêt. Celle du Hallebardier va rouvrir avec un magnifique gymnase en bois et qui est presque en autonomie énergétique. Des projets sont en cours, un à BALLAN MIRE , deux en projet dans le quartier des Deux Lions et un à CHANCEAU SUR CHOISILLE. Ces nouvelles infrastructures vous permettront, je l'espère d'avoir de nouveaux licenciés. Vous avez motivé ceci également par la baisse du Pass sport, pour ceux qui ne le savent pas il va être reconduit la saison prochaine sur la tranche d'âge qui avait été arrêtée. Je vous invite à utiliser le Pass sport et loisir de la CAF pour les familles qui sont en difficulté et au niveau régional pour les plus âgés vous avez aussi le YEPS. Ces trois dispositifs sont cumulables et parfois dans certaines communes les municipalités peuvent également aider donc n'hésitez pas à venir vers elles.

Vous avez signalé que vous étiez victimes de comportements intolérables, il n'y a pas que le basket qui en est victime, malheureusement c'est l'évolution de la société. On constate que ce sont les sports collectifs qui sont les plus touchés avec des comportements inappropriés des parents. Dans ce cadre là je vous invite à être sévère avec les éducateurs qui auraient un comportement inapproprié. L'éducateur c'est le "grand frère" des jeunes, il doit avoir un comportement exemplaire. S'il commence à chahuter des arbitres, les jeunes vont le faire sur le terrain et dans les tribunes ce sera un engrenage qui arrive fréquemment. L'éducateur a donc un rôle essentiel dans la modération des comportements intolérables.

Au niveau financier il a une perte de 15000 € sur un budget de 670 000 €, c'est toujours embêtant mais ce n'est pas catastrophique. Avec la baisse des subventions, beaucoup de clubs et d'infrastructures sportives sont en difficultés financières. Pour celles qui sont dans ce cas là je vous invite à vous inscrire dans le dispositif DLA qui peut vous aider à vous structurer et à réfléchir sur votre modèle économique. Pour vous aider dans ce sens là le CDOS organise le 14 septembre 2026 à la Maison des Sports à 19h00, une conférence qui s'intitule "le club du nouveau monde" qui sera animée par un maître d'arme, Daniel SANSANO et qui va nous expliquer sa vision des clubs des années qui vont arriver. Il a des convictions, il les expose, Je vous invite vivement à venir à cette conférence qui sera gratuite, simplement une inscription sur notre site [cdos37.fr](http://cdos37.fr). Venez nombreux cela vous apportera des solutions pour l'attractivité de votre association, pour la fidélisation des licenciés, l'attractivité des bénévoles, le développement et le modèle économique.

Pour ceux qui le souhaite le CDOS propose des services administratifs, on peut vous aider à faire des bulletins de salaires à des tarifs très intéressants, on a un logiciel "basic compta" qui coute 65 € par an pour ceux qui ont des difficultés à faire des bilans, de budgets prévisionnels. Et puis nous avons tout un tas de formations que vous pouvez découvrir sur notre site, elles sont pour les bénévoles et sont gratuites.

Je vous remercie de votre attention et je vous attends très nombreux le 14 septembre.

- **Frédéric LECLERC : Directeur de l'Association Nationale Des Elus(es) du Sports,**  
**Bonjour à tous et merci à Michel et son équipe pour l'invitation ainsi qu'à Thierry et son équipe au sein de cette belle ville de basket.**

**Je représente les élus en charge du sport au niveau départemental, régional et je suis le nouveau directeur de l'ANDES et je représente les élus au sein de la Fédération.**

**Le Campus qui a eu lieu à LA VILLE AUX DAMES était un superbe moment où il y a eu beaucoup d'échanges et c'était important dans le basket Dans ma collectivité on a fait un effort en mettant un terrain de basket 3X3 où vous passez à n'importe quel moment de la journée il y a toujours des gamins. C'était une volonté de la fédération dans le cadre des 5000 équipements et c'était une très belle réussite.**

**Les élus ont été renouvelés en mars dernier, donc il y a beaucoup de nouveaux élus au niveau départemental. J'invite les dirigeants des clubs à se rapprocher de leur collectivité, d'une part pour se présenter aux nouveaux élus et présenter leur projet sportif de façon à ce qu'il y ait un dialogue qui se crée. Michel m'a interpellé à plusieurs reprises ces dernières années, malheureusement il y a des sujets qui n'ont pas abouti, je pense à ST BRANCHES, malgré les efforts auprès de la collectivité, moindre mal car l'erreur était que les paniers de basket étaient beaucoup trop loin par rapport au marquage au sol.**

**Michel m'a mis également en contact avec la présidente d'un club à MONTS où il y avait des difficultés de communication parce qu'en urgence il y a eu des travaux qui ont été fait sur le complexe et il a fallu trouver d'autres salles dans les communes voisines. Cela n'a pas été simple pour le club mais les travaux ont pu se faire et le club est reparti et tant mieux pour le basket.**

**Moi je suis ravi que, même s'il y a des choses négatives qui ont été dites, vous êtes dans une discipline sportive où il y a des valeurs qui sont fortes, il y a des dirigeants, des bénévoles, des arbitres, même si ça manque vous pouvez quand même vous féliciter du travail que vous faites. Nous au niveau des collectivités nous sommes là pour vous accompagner de façon à pouvoir développer votre activité au sein de vos clubs tout simplement car là il y a un vecteur social. Les clubs ont un rôle très important et les collectivités et les équipes municipales doivent s'appuyer sur tous les clubs quelques soient les disciplines et votre travail, moi je l'apprécie, en tout cas sur ma collectivité et je sais qu'au niveau départemental c'est très apprécié aussi.**

**Je regrette les baisses de subventions qui sont faites par-ci par-là. Moi je suis dans une collectivité où l'on a maintenu les subventions puisque c'est une volonté municipale de voir nos jeunes pratiquer une activité physique et sportive, pas forcément en compétition mais au moins ils sont accompagnés**

**Je vous souhaite de bonnes vacances sportives et personnelles, rechargez vos batteries parce que la saison va vite redémarrer et vous avez de belles échéances qui sont annoncées par la fédération et je peux féliciter l'équipe d'avoir des championnats du monde en France. C'est l'équivalent des Jeux Olympiques, vous n'aurez ça peut-être qu'une fois dans votre carrière. Profitez-en bien parce que là vous allez avoir du très haut niveau.**

**Bonne soirée**

- **Monsieur le Maire ayant dû partir il a désigné l'adjoint aux sport Alexandre BOIREAU pour prendre la parole.**

**Bonsoir à tous**

**Monsieur le Maire s'excuse, il avait d'autres obligations. Pour ma part je suis ravi d'être parmi vous ce soir pour vous accueillir dans cette salle Maria CALLAS. La 1<sup>ère</sup> fois c'était en 2008.**

Je voulais saluer le travail du comité mais également des bénévoles dont vous faites partie et de l'ensemble des clubs pour que ce magnifique sport se développe dans tout le département.

Merci pour ce programme qui a été riche ce soir. Il y a eu beaucoup d'échanges. Moi je suis plus dans la partie footballistique, ce n'est pas le même ballon. J'ai trouvé beaucoup de similitude entre les fédérations. J'étais très attentif à la formation des jeunes car j'y suis très attaché et à l'arbitrage. On retrouve les même problématique, le bénévolat, on aimerait bien voir un nouvel élan.

Bravo à tout le travail du comté réalisé au quotidien.

### **CLOTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

- ❖ Michel PETIBON clôture l'assemblée générale en remerciant tous les participants.

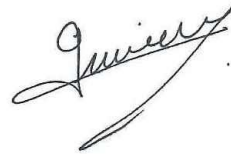
La séance s'achève à 21:15

Le Président

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'eliton' with a long horizontal stroke extending to the left.

Michel PETIBON

La Secrétaire Générale

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Guimier' with a long horizontal stroke extending to the left.

Marie-Line GUIMIER